Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Saint-Denis-de-Gastines - Tome III

Saint-Denis-de-Gastines, c^on^ d'*Ernée* (9 kil.) ; arrond. de *Mayenne* (20 kil. N.-O.) ; à 36 kil. de Laval.

Anciens noms

Ecclesia Sancti Dionisii, 1116 (Cart. de l'Abbayette, p. 20). — *Presbiter de Sancto Dionisio,* 1128 (Ibid., p. 23). — *Parrochia Sancti Dionisii,* fin du XI^e^ s. (Ibid., p. 30). — *Parrochia de Gastineiis,* v. 1200 (Ibid., p. 34). — *Beatus Dionisius de Gastine,* 1214 (Lib. alb., t. I, p. 85). — *Burgensia apud Sanctum Dionisium de Gastines,* 1225 (Cart. de l'Abbayette, p. 37). — *Parrochia de Sancto Dionisio de Gastines,* 1273 (Cart. de Savigny). — *Sanctus Dyonisius de Gastinis,* XVI^e^ s. (Pouillé). — *Sanctus Dionisius de Wastinia,* 1563 (Ins. eccl.). — *Saint Denis de Gastine* (Jaillot). — *Saint-Denis de Gastines* (Carte cénom., Cassini). — *La commune de Denis-de-Gastines,* an VII (Arch. mun.).

Géographie physique

Géologie. — « Granite avec nombreux filons de diabase, principalement au S. et au N.-O. du bourg. — D'importants dépôts de graviers pliocènes, souvent agglutinés sous forme de poudingue, par un ciment siliceux titano-zirconifère, couronnent les plateaux (Montflaux ; N. du bourg ; limite E., vers le Grattoir). Les diabases sont exploitées dans de nombreuses carrières ; on en fait des pavés dont on expédie annuellement de 150.000 à 200.000 au Havre, à Dieppe et à Rouen. » D.-P. Œ.

Territoire très étendu — 11 kil. d'E. à O., à vol d'oiseau, — dont l'Ernée forme la limite O. et dont le canton N.-E. appartient au bassin de la Colmont, entrecoupé de vallées peu profondes. Le bourg, « grand, assez malpropre, » au temps de Davelu, est central, au point culminant de 244 m., aggloméré avec rues multiples et rayonnement de routes dans toutes les directions : Châtillon-sur-Colmont (9 kil. E.) ; Vautorte (5.500 m. S.) ; Montenay (7.500 m. S.-S. -O.) ; Ernée (9 kil. S.-O.) ; Larchamp (11.500 m. O.) ; Montaudin (12.500 m. N.-O.) ; Carelles (6.500 m. N.) ; Colombiers (6 kil. N.) ; Brécé (9 kil. N.-E.). — Une ancienne voie venant de Normandie abordait la paroisse et le bourg par le N. — La ligne ferrée à voie unique de Mayenne à Ernée traverse la commune au S. avec station à 1.800 m. du bourg.

Superficie, cadastrée en 1810 par M. Coustillas, 4.801 hect. — « Le fonds est bon, produisant blé, avoine, sarrasin, écrit Miroménil (1696) ; il y a des bois appartenant au seigneur ; 60 métairies. » Les habitants se plaignaient en 1685 de supporter 6.370 ℔ de taille, leur paroisse comprenant beaucoup de landes et de taillis. En 1789, les habitants déclarent que leur paroisse est « une des principales de la sénéchaussée du Mans, » et réclament l'érection d'une nouvelle cure « dans un canton qui compose à peu près la moitié de l'étendue entière de la paroisse et la partie plus fertile » ; le nouveau curé serait doté des dîmes et des revenus attribués au prieuré de la Censive.

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 109, de 1620 à 1630 ; — 133, de 1700 à 1710. — 500 feux en 1696 ; — 498

feux en 1698 ; — 511 feux en 1700 ; — 480 feux en 1711 ; — 509 feux en 1715 ; — 1.748 hab. en 1726 ; — 463 feux en 1732 ; — de 2.250 à 2.400 communiants en 1780 ; — 3.244 hab. en 1803 ; — 3.745 hab. en 1821 ; — 3.868 hab. en 1831 ; — 3.391 hab. en 1841 ; — 3.434 hab. en 1851 ; — 3.404 hab. en 1861 ; — 3.427 hab. en 1871 ; — 3.257 hab. en 1881 ; — 3.045 hab. en 1891 ; — 2.883 hab. en 1902, dont 1.030 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 197 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 195 fermes en 1843. En dépendent : Villençais, 25 hab. ; l'Oricière, 25 hab. ; la Cosnuère, 31 hab. ; la Brouardière, 38 hab. ; les Bruyères, 54 hab. ; la Grande-Chevillardière, 24 hab. ; Neuville, 24 hab. ; la Monnerie, 27 hab. ; Fougerolles, 24 hab. ; Nezement, 35 hab. ; la Hairière, 25 hab. ; les châteaux de Montflaux et de Rigardon et, au bourg, celui de Cœurdoux.

Bureau d'enregistrement avant la Révolution ; poste de gabelle, 1714, 1746.

Bureau de distribution, établi en 1865, auquel a été uni un service télégraphique ; — *perception* d'Ernée ; receveur des contributions indirectes ; — notaire.

Assemblée

Assemblée, le 3e dimanche de septembre.

Foires et marchés

Foires : cinq foires, dont une récemment obtenue par Charles de Froullay, existaient en 1718 et se tenaient, en 1752, le jeudi après Pâques, le 11 juin, le 14 juillet, le 10 octobre et le 12 novembre. *Marché* le jeudi indiqué dans la carte de Jaillot. — En 1799, 19 vendémiaire, 23 brumaire, 23 germinal, 23 prairial, 26 messidor ; — marché le 1er jour de la décade.

Actuellement : 3e jeudi de janvier, établie en 1868 ; 1er jeudi de carême, depuis 1873 ; 1er jeudi après Pâques ; 2e jeudi de mai, créée en 1843 ; 11 juin ; 14 juillet ; 13 août ; 1er jeudi de septembre ; 10 octobre ; 12 novembre ; 1er jeudi de décembre, créée en 1884 ; — *Marché* le jeudi. — Les halles ont été supprimées au commencement du XIXe s.

Industrie

Industries. — Carrières de diorite pour pavage et encaissement, ouvertes au XVIIIe s. et encore aujourd'hui en exploitation sur la route de Vautorte, occupant quatre-vingt-huit ouvriers et produisant mille tonnes. — Fabrique d'engrais dans le bourg. — Minoterie,

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, anciennement de l'archidiaconé de Laval et du doyenné d'Ernée ; — de l'élection et du ressort judiciaire de Mayenne, et du grenier à sel d'Ernée ; — du district d'Ernée et chef-lieu de canton pour : Saint-Denis, Carelles et Vautorte en 1790 ; — de la Mission d'Ernée en 1797 ; érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, en cure de seconde classe en 1846, de l'archiprêtré et du doyenné d'Ernée. — Vicariats fondés par ordonnances du 27 juillet 1818 et du 12 décembre 1825.

L'*église,* dédiée à saint Denis (fête le 8 octobre), et dont on ne saurait restituer le plan et les dimensions primitives, augmentée d'une chapelle de Saint-Étienne en 1543, comprenait en outre, avant les restaurations de 1840 : un chœur à chevet rectangulaire, un bas côté au midi et une sorte de transept, dans le bras méridional duquel Pierre Couasnon, sieur de la Charmelière, François et Jean C., ses fils, firent élever un bel autel en 1704.

On a construit depuis un second bas côté, une abside au chœur et de fausses absidioles servant de sacristie. Deux autels en bois sont du XVIII[e] s. Le maître-autel en marbre, disposé à la romaine, et l'autel de la Sainte-Vierge, en marbre et tuffeau, ont été offerts par M[gr] George, évêque de Périgueux. Un troisième autel, dédié à Saint Louis, est aussi en marbre. La chaire, en bois, à panneaux sculptés des scènes de la vie de saint Denis, y compris un tableau où le saint présente à N.-S. trois personnages qui ne peuvent être que les donateurs, est une œuvre remarquable. La cuve en est supportée par Samson ou David terrassant un lion. En 1683, on refit les boiseries du chœur et l'on fit venir du Mans « les figures du Crucifix, de la Vierge, de saint Jean, de la Madeleine et deux anges avec les insignes de la Passion. » Un caveau creusé au milieu de l'ancien chœur renferme encore, d'après une note de la chronique paroissiale, trois cercueils en plomb ; un autre, effondré et rempli depuis longtemps, existait dans la chapelle du Rosaire. Le clocher, supporté par des madriers en bois à l'entrée du chœur, foudroyé en 1846, a été remplacé par la tour et la flèche actuelles au bas de la nef. Jean Lebriman donna 60 ℔ en 1620 pour « aider à faire bastir un chapitreau à la grand porte de l'église. » De nouvelles cloches sont nommées : le 15 juillet 1767, l'une par les procureurs de Charles-Marie, marquis de Créquy, et de Renée-Caroline de Froullay, sa mère ; et une seconde par Michel-César de Hérie et D[lle] Françoise-Michelle Le Baron ; le 3 novembre 1768, par d'autres procureurs des mêmes seigneur et dame de Montflaux et de Saint-Denis ; le 29 juillet 1791, toujours par la marquise de Créquy, absente, et par Jacques-Louis Giffard. Le 27 septembre 1853, à la suite de restaurations importantes, l'église fut consacrée de nouveau et deux nouvelles cloches bénites par M[gr] Bouvier, assisté de M[gr] George.

Fondations anciennes : le 12 février 1543 (v. s.), devant René George, notaire, et Catherine de Brée, dame de Gastines, qui accorda l'indemnité du legs, Étienne Vallais, prêtre, donna sa maison du bourg et plusieurs pièces de terre pour une chapelle de Saint-Étienne, chargée de deux messes par semaine et d'une rente de 10 sols « à celui qui aura la charge, lit-on dans l'acte, de demander pour les trespassés ainsi que de bonne coustume l'on faict aux jours de festes. » Parmi les titulaires : Jean *Vallais,* 1561 ; Michel *Le Pouriel,* 1563, 1568 ; Gaspard *Vallais,* de Laval, 1568 ; Hippolyte-François-Marie de *Langan,* 1731.

L'église, qui possédait en 1689 des reliques de saint Denis « en un chef enrichi d'argent » et une Vierge en argent, donnée par le dernier curé défunt, avait aussi des *confréries* des Trépassés et du Saint-Sacrement, 1635 ; du Rosaire, 1685 ; de Sainte-Anne, 1704 ; des Agonisants, fondée par Jean Vieuville, prêtre, avant 1749 ; de Saint-Denis, 1765.

Guérin Lucas est accusé en 1421 d'avoir employé le feu nouveau à guérir les animaux.

Cure à la présentation du chapitre du Mans, estimée 1.000 écus en 1761. Il y a deux vicaires, dit Davelu.

Curés : Pierre *Cosmes,* religieux du Mont-Saint-Michel, administrait la paroisse, 1116. — *Garmundus,* prêtre de Saint-Denis, témoin au Mans de la confirmation du don de l'église de Saint-Berthevin-la-Tannière au Mont-Saint-Michel, 1128. — *Gaultier,* témoin d'un don de Philippe de Landivy à la chapelle de la Censive, avant 1225. — Guillaume *Roussel,* † 1420. — Renault *Cornilleau,* 1420. — Antoine du *Vivier* permute, 1528. — Claude *Dubois,* chapelain de Saint-Médard à Saint-Cloud, diocèse de Paris, 5 décembre 1528, permute, 1530. — Étienne *Deponcher,* docteur en droit, prieur de Saint-Maur, au diocèse de Langres, 1[er] juillet 1530. — Jean *Tondu,* pourvu par incapacité du dernier titulaire, 1550. — Noble Nicolas *Prévost,* prévôt de Tillé en l'église d'Orléans et, dans la suite, maître des requêtes au parlement de Paris, se démet sous bénéfice d'une rente viagère de 200 ℔, 1560. — Jean *Haton,* chanoine de Paris, pourvu le 12 juillet 1560, par concordat avec François Tiercelin, archidiacre au diocèse d'Orléans. — Gabriel *Le Blanc* permute, 1563. — Gilles de *Froullay,* prieur de Saint-Hilaire de Milly, diocèse de Poitiers, 10 mars 1563, résigne et meurt, 1584. — Jean *Mariette,* du Mans, procureur fiscal de la baronnie de Touvoie, 29 septembre 1584, maintenu contre Jean Corvaisier, résignataire,

démissionne, 1591. — Jean de *Mégaudais,* janvier 1591, se démet, 1597. — Thomas *Gendrot,* chanoine du Mans, 8 août 1597, résigne, 1612. — Samson *Fortin,* de Brûlon, maître ès arts, bachelier en droit canon, novembre 1612, reçoit en 1615 la visite du doyen d'Ernée en présence de deux vicaires et de seize chapelains, résigne, 1621. — Jérôme *Cousin,* 1621, permute, 1623, † 1624. — Samson *Fortin,* sous-chantre de Saint-Julien du Mans, juin 1623, est en compétition avec le suivant, 1625. — Jacques *Ernault,* bachelier en droit canon, chanoine de Saint-Pierre du Mans, pourvu le 13 janvier 1625, maintenu, 1627, par arrêt du parlement contre le précédent et Pierre Triguel, maître ès arts, † 1653. — François *Le Vayer,* bachelier en théologie, 25 janvier 1653, est en compétition avec Nicolas Aubert et Jean Lair, maîtres ès arts, et René Agiis, licencié en décret, 1655. — Jean *Vieuville,* docteur, professeur de la faculté des arts de Paris, nommé, 1655, pour mettre fin à la compétition, † 1685. Le 1er registre rédigé par lui porte en tête ces deux distiques assez élégamment tournés :

Quos hic abluimus sacrati fonte lavacri Horum continet hic nomina scripta liber. Christe tuis faveas, o sic conatibus adsis Ut vitæ hic scriptos tollat ad astra liber.

Charles *Bouquet des Noyers,* docteur de Sorbonne, demeurant à Montjean-sur-Loire, diocèse d'Angers, 5 novembre 1685, résigne, 1709. — Gaspard *Bouquet,* curé d'Hélou, diocèse du Mans, 19 février 1709, † 1720. — Julien *Godard,* maître ès arts, chapelain de Saint-Christophe en la cathédrale du Mans, 26 mai 1720, † 1761. — René *Moreau,* principal du collège de Loué, 16 mars 1761, † octobre 1776. — Melchior de *Berlier,* au diocèse de Fréjus, en 1746, docteur de Sorbonne, demeurant à Paris, installé le 21 novembre 1776, « spirituel, honnête, mais ayant un peu de prétentions et ne s'étant pas fait goûter dans les commencements » (note de l'évêché en 1778), signe au Mans le cahier du clergé de 1789, prête, le 27 février 1791, un serment catholique, est obligé de céder son presbytère à l'intrus au commencement d'août et administre secrètement la paroisse jusqu'au mois de juin 1792, époque à laquelle il demande à être déchargé de sa contribution patriotique. Peu après il est incarcéré aux Cordeliers de Laval, puis déporté à Jersey. Les trois vicaires, Jean Moulin, Joseph Laigre-Filliâtrais et Thomas Robert prêtèrent le même serment que leur curé. Les deux premiers, déportés avec lui à Jersey, reprirent leurs fonctions en 1799.

La paroisse reçut pendant la Révolution les soins de MM. Louvel, desservant de Mégaudais, Anger, curé de Saint-Pierre-des-Landes, Leroux, vicaire à la Pellerine, Terrier, curé de Vautorte, Letourneur, vicaire à Colombiers, Migoret-Lamberdière, vicaire à Ernée, et surtout Jean-Pierre Gillette, aumônier des Bénédictines d'Ernée, qui s'y fixa le 24 frimaire an V (14 décembre 1796) avec M. Guillaume Pottier qui avait ouvert l'église en 1795, et continua de remplir le ministère jusqu'en 1803. Deux intrus séjournèrent à Saint-Denis : Dupont, curé jureur de Banvou (Orne), installé le 31 juillet 1791, remplacé par le citoyen Mellier, élu le 20 novembre 1792, tué par les Vendéens à leur passage, 1793.

Après le Concordat : René-Jean *Raimbault,* curé insermenté de la Chapelle-Moche, 1803-1807. — Joseph-Julien *Renault,* ancien vicaire catholique à la Baconnière, 1807, † 5 mai 1825. Arrêté dans les premiers jours de janvier 1799, il avait été délivré par les Chouans à quelque distance d'Ernée pendant qu'on le conduisait à Laval. — Julien *Boissière,* 1825, † 1876. — *Lemoine,* 1876, † 1896. — Stanislas *Mars,* 1896-1900. — Théophile *Batard,* 1900.

Le *presbytère,* un peu séparé de l'église, dit Davelu, est passable, avec un assez grand jardin.

Petit *cimetière,* contigu à l'église, et grand cimetière autour de la Grande-Chapelle, trop petit, dit le maire en l'an XII, et agrandi vers 1867.

Une chapelle de N.-D. de Pitié existait près du bourg, dans le grand cimetière. Jaillot l'indique. On la nommait la

Grande-Chapelle. Jean Geslin, chanoine de Saint-Merry, par testament du mois de mars 1689, y fonda une messe quotidienne. Il était natif de Saint-Denis et avait été curé de Montaudin. Il légua à ces églises : son calice, aux armes de la Passion, le bassin et les burettes d'argent à feuillures, etc., fit des fondations à Saint-Merry où il voulut être enterré à côté des chanoines Tasset et Dodard, ses bienfaiteurs. Cette chapelle, sans style, a été augmentée d'une abside et presque complètement reconstruite en 1851.

Écoles

Écoles. — « Il y a un maître d'école pour les garçons, et une maîtresse pour les filles, » écrit Davelu. Les sœurs de la Chapelle-au-Riboul étaient en fonctions avant 1789 et jouissaient en partie du fief Simon-Juet. Le département s'informe, le 22 février 1792, « de la quotité du legs fait par la demoiselle de Froullay, du traitement du maître d'école, de la prestation ou refus de serment des « sœurs » ; le 30 avril, il autorise la commune à s'imposer de 300 ℔ pour la rétribution d'un maître d'école, et les municipaux s'emparent en 1793 de la maison des « ci-devant sœurs de charité. » — Actuellement école laïque communale et école libre des Frères des Écoles chrétiennes pour les garçons ; école de filles tenue depuis 1805 par les sœurs d'Évron qui dirigent depuis 1846 une salle d'asile, la première de l'arrondissement de Mayenne, et depuis 1879 un petit hôpital, fondé par M^{lle} Pays.

Établissements de charité

Bureau de charité jouissant de 4.989 fr. de revenu ; hôpital.

Féodalité

Féodalité. — La seigneurie paroissiale fut très anciennement unie à la terre de Montflaux, mais il y eut antérieurement une famille de chevalerie du nom de Saint-Denis. On connaît : Robert de Saint-Denis, qui donna l'église à l'abbaye du Mont-Saint-Michel ; — Robert, fils du précédent, qui ratifia le don de son père en 1116, cité encore vers 1120 et 1137 ; — Geoffroy, *miles de Sancto Dionisio,* 1116 ; — Mathieu, cité vers 1137 ; — Michel qui donne à la chapelle de la Censive sa dîme du Boisbéranger, vers 1190 ; — Pierre, mari de Lucie de Logé, veuve d'Hugues de Coldabe, 1255, veuf en 1284, connu par ses dons à Savigny et à Fontaine-Daniel.

Notes historiques

Notes historiques. — Des silex taillés assez abondants, quelques haches polies en silex et en diorite, des mardelles gauloises au lieu des Miaules, les traces apparentes à 1 kil. de là d'un cercle mégalithique de 300 m. de diamètre, tels sont les témoins de la préhistoire à Saint-Denis, d'après les recherches de M. Faucon. Les localités de noms anciens sont assez nombreuses, même eu égard à l'étendue de la paroisse, pour qu'on croie que, en partie au moins, le territoire fut cultivé d'ancienne date : Congé, Pouillé, Gastines, Fougerolles, Fumeçon, Mégardon, Picaigne, Neuville, Blandouet, Rigardon, Mégeslin, Champorin, Thémines, Montflaux, le Boisbéranger, la Censive, Tête-Louvine, Landelouvice, le Bray, le Halay, Morand, la Courteille, les Chalonges, Nezement, etc.

L'abbaye du Mont-Saint-Michel avait possédé très anciennement l'église de Saint-Denis. Elle tomba en mains laïques. Robert de Saint-Denis, qui la possédait d'héritage paternel avec les dîmes et d'autres revenus, restitua le tout aux moines en déposant le signe de son offrande sur l'autel du Mont devant témoin : En 1116, Robert, son fils, confirma cette donation. Il y ajouta, en plaçant son couteau sur l'autel de Saint-Michel, *decima de*

Prigmanei. Les moines lui donnèrent gracieusement un palefroi et six livres mancelles. L'église et la paroisse une fois remises au clergé séculier, ce fut à la chapelle de la Censive que l'abbaye se constitua un bénéfice prioral uni plus tard au prieuré de l'Abbayette. Le patronage de l'église paroissiale passa au chapitre du Mans. L'évêque Nicolas, en 1214 ou 1215, lui en donna même tous les revenus à charge d'y entretenir un vicaire, mais Maurice, son successeur, décida au mois de mai 1225 que les chanoines auraient 100 sols de rente annuelle sur le bénéfice et que le reste appartiendrait à celui qu'il nomme maintenant curé, *persona.* L'évêché avait aussi dans la paroisse une rente de 64 ℔.

En janvier 1434 (n. s.), la paroisse prend des lettres de congé de la garnison anglaise de Mayenne. — En 1685, un loup enragé « fait pour plus de 1.500 ℔ de dommage. » — En 1770, l'épidémie qui sévit à Châtillon gagne Saint-Denis. — En 1788, le ministre accorde des gratifications pour des pertes subies par la paroisse.

Le cahier de 1789, rédigé avec talent, peut-être par U. Brochard, syndic, et signé de trente-sept noms, contient surtout des vues de gouvernement général : suppression des privilèges, vote des impôts par les états généraux, répartis par les états provinciaux et par les municipalités assez nombreuses et assez souvent renouvelées pour être à l'abri de tout soupçon de partialité ; abolition du mot odieux de la taille, de la gabelle, de la milice remplacée par des engagements volontaires qui fourniront « des soldats généreux au lieu d'esclaves timides que lui procure la honteuse lotterie actuelle » ; application à la province de la contribution pour les chemins, faculté d'amortir les rentes seigneuriales, défense aux pauvres de quitter leurs paroisses, création d'un évêché à Laval.

Dès le 13 décembre, les émeutiers forcent et pillent la maison d'un ancien employé de la gabelle ; ils recommencent quinze jours plus tard ; assiègent la maison du sieur Giffart, notaire, et enlèvent les grains de M. Le Châtelain, avocat à Ernée ; et plus audacieux que jamais, le 20 septembre 1792, forcent plusieurs maisons et se livrent à toutes sortes d'excès.

Le 2 novembre 1794, les archives municipales sont brûlées par « les brigands nommés Chouans. » — « Il n'y a que quatre Chouans sortis de la commune, » affirme-t-on le 11 avril 1796 ; « ceux qui avaient été enrôlés par force sont rentrés. » — 7 septembre 1798, « la plus grande tranquillité règne dans les trois communes du canton. » — 22 octobre 1798, des colonnes mobiles y sont organisées. — Juin 1799, Mérille et Billard désarment les colonnes mobiles. — 23 juillet 1799, l'administration municipale, en face des brigandages qui se multiplient, ordonne le désarmement général. — 27 juillet 1799, enrôlements forcés par les Chouans. — Le 7 novembre, quatre cent cinquante Chouans (six à sept cents, d'après le commissaire), arrivent par la route de Châtillon, réunissent la municipalité, se font livrer des vivres, donner des billets de logement, par réquisitions signées Achille Le Blond, dit Châteauneuf, commencent à découvrir l'église et le clocher, menaçant de l'incendier, et partent le 9 vers Carelles. Le soir du même jour, arrive de Vautorte une autre bande de trois cents Chouans qui prennent leur chemin le lendemain pour Ernée en se faisant conduire par un guide au Bourgneuf. Le 15 novembre, soixante royalistes, commandés par Persévérant et Fairandière, viennent à leur tour imposer une contribution de 3.300 fr ; trois cents s'établissent le 3 décembre au bourg, deux cents à Montflaux et empêchent de publier la proclamation des Consuls.

Maires

Maires : A.-F. *George,* 1er officier municipal faisant les fonctions de maire, 1791. — G. *Quinton,* juillet 1792. — A.-F. *George,* président de la municipalité de canton, an IV, an V. — Jean *Buin,* président de l'administration cantonale, F. *Brochard,* maire, 1798. — Gilles-Louis *Richard- Villiers,* 1800, 1814. — Louis-Casimir *Richard-Villiers,* mars 1814. — Gilles *Richard- Villiers,* 1815. — Henri d'*Héliand,* 1816. — *Deschamps-Duméry,* 1817. — De *Cœurdoux,* 1821, 1830. — Louis-Gilles-Casimir *Richard- Villiers,* 1830, 1840. — Constant de *Cœurdoux,* 1840, †

1882. — Charles *Poirier-Contensais,* 1882-1892. — Victor *Jousset,* 1892.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1615. — Arch. munic. — Arch. de la M., B. 7, 1.372, 1.694, 1.718, 1.723, 1.757, 1.760 ; L. 50. — *Cart. de l'Abbayette, de Fontaine-Daniel,* de Savigny. — *Lib. alb.,* t. I, p. 85. — Faucon, *Notice sur Saint-Denis.* — Arch. nat., G/7. 529 ; KK. 324. — Arch. du chap. du Mans, B. 1, f. 27 ; 5, f. 129 ; 33. — Arch. de la S., G. 18. — Lib. fund., t. VI, f. 129. — Grosse-Duperon et Gouvrion, *L'abbaye de Fontaine-Daniel,* p. 184. — *Revue du Maine,* t. XXII, p. 283. — Chassin, *Les pacifications de l'Ouest,* t. III, p. 256.

Localités

Pour les localités, V. les art. : *le Boisbéranger, la Censive, Fumeçon, Gastines, Montflaux, Picaigne, Rigardon,* etc.